

UN LIBRARY

SEP 9 1981

UN/SA COLLECTION

**INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION
ET LA RECHERCHE**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice terminé le 31 décembre 1979**
et
**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5D (A/35/5/Add.4)



NATIONS UNIES

**INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION
ET LA RECHERCHE**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice terminé le 31 décembre 1979**
et
**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5D (A/35/5/Add.4)



NATIONS UNIES

New York, 1980

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LITRES D'ENVOI	iv
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	5
IV. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979	7
<u>Etat I</u> Fonds général : Etat des ouvertures de crédits pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979	8
<u>Etat II</u> Fonds général : Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979	9
<u>Etat III</u> Fonds général : Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1979	10
Tableau 3.1 Fonds général : Tableau des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979	11
<u>Etat IV</u> Fonds des immobilisations : Etat de l'actif et solde du Fonds au 31 décembre 1979	12
<u>Etat V</u> Fonds "Dons à des fins spéciales" : Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice termine le 31 décembre 1979 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1979	13
Tableau 5.1 Fonds "Dons à des fins spéciales" : état des recettes et des dépenses et solde du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 ...	14
ANNEXE Notes relatives aux états financiers	17

LETTRES D'ENVOI

Le 8 avril 1980

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche au 31 décembre 1979, que j'approuve par la présente.

Des exemplaires de ces états financiers sont également communiqués au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche,

Secrétaire général adjoint,

(Signé) Davidson NICOL

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
New York

Le 12 juin 1980

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les états financiers de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979, qui nous ont été soumis par le Directeur général de l'Institut. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés, et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Auditeur général des comptes du Canada,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) J. J. MACDONELL

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

Introduction

1. Le Directeur général a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes vérifiés de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979. Ce rapport est présenté conformément à l'article IV, alinéa 3 i), du statut de l'Institut.

Récapitulation d'éléments importants

2. L'état I indique l'utilisation des crédits couverts pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979. L'ouverture de crédit initiale se montait à 1 835 149 dollars, les ouvertures de crédits révisées se montant à 2 272 760 dollars. Le total des dépenses a atteint 2 159 022 dollars.

3. Les contributions au Fonds général annoncées par les gouvernements se sont montées pour 1979 à 1 895 985 dollars (tableau 3.1). A cela se sont ajoutées d'autres recettes d'un montant de 66 419 dollars, ce qui porte le total des recettes pour l'exercice considéré à 1 962 404 dollars (état II). Au cours de cet exercice, les dépenses ont atteint 2 159 022 dollars. Compte tenu de l'ajustement de 9 814 dollars au titre de la période précédente, les dépenses ont dépassé les recettes d'un montant net de 186 804 dollars (état II).

4. L'état III contient l'actif et le passif du Fonds général au 31 décembre 1979. L'actif, qui se montait au total à 676 810 dollars, se décomposait comme suit : 570 636 dollars de contributions annoncées non versées, 103 019 dollars de sommes à recevoir et 3 155 dollars de dépenses payées d'avance.

5. Le passif du Fonds général s'élevait à 518 570 dollars. Sur ce montant, 46 061 dollars consistaient en sommes à payer, 110 947 dollars en engagements non réglés (état I), 109 459 dollars en sommes dues au Fonds "Dons à des fins spéciales" (état V), 60 442 dollars en sommes dues au Fonds général de l'ONU et 191 661 dollars en recettes comptabilisées d'avance.

6. Le solde du Fonds général au 31 décembre 1979 était de 158 240 dollars.

7. Le montant de 465 000 dollars indiqué dans l'état IV pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 805 Première Avenue, United Nations Plaza, lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné aux Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035. La caution de 55 000 dollars versée pour garantir l'exécution du contrat, qui avait été déposée auprès d'une banque, a été restituée à l'Institut le 31 octobre 1979 et a été portée au crédit du Fonds général (état III).

8. L'état V indique les recettes et les dépenses du Fonds "Dons à des fins spéciales". Un montant total de 2 436 624 dollars a été reçu en 1979 à titre de dons. Si l'on y ajoute 45 388 dollars de revenu des placements et un gain au change de 8 949 dollars, les recettes totales de ce fonds se montaient à 2 490 961 dollars. Les dépenses au cours de l'exercice se sont élevées à 1 469 808 dollars.

9. L'état V indique également l'actif et le passif du Fonds "Dons à des fins spéciales" au 31 décembre 1979. L'actif total de 3 036 275 dollars se décompose comme suit : 1 645 959 dollars d'encaisse (y compris les placements), 1 130 519 dollars d'encaisse en monnaies non convertibles, 122 914 dollars de sommes à recevoir, 109 459 dollars à recevoir du Fonds général (état III) et 27 424 dollars de dépenses payées d'avance. Le passif de 458 663 dollars consiste en engagements non réglés.

10. Le solde de ce fonds était de 2 577 612 dollars au 31 décembre 1979.

Récapitulation de principes comptables importants

11. Les principes comptables importants appliqués par l'UNITAR sont exposés en annexe, sous forme de notes relatives aux états financiers.

Mesures prises comme suite aux observations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport à l'Assemblée générale sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978

12. Des mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur les comptes de l'Institut pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978 1/. La comptabilisation des recettes provenant des contributions est désormais conforme aux pratiques comptables généralement admises. Les recommandations du Comité relatives à la gestion de la trésorerie ont été appliquées. Les comptes des placements et le revenu correspondant figurent dans les états du Fonds "Dons à des fins spéciales". On a amélioré considérablement l'utilisation des monnaies non convertibles et des programmes visant à renforcer davantage cette utilisation sont déjà en application. Les contributions d'un montant de 20 000 dollars qui étaient à recouvrer depuis plusieurs années ont été ajustées dans les comptes de l'exercice 1979.

Remerciements

13. Le Directeur général tient à remercier, au nom de l'Institut, le Comité des commissaires aux comptes ainsi que son personnel, de l'examen approfondi qu'ils ont consacré aux comptes de l'Institut ainsi que des observations et recommandations constructives qu'ils ont formulées à ce sujet.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 5D (A/34/5/Add.4), chap. IV.

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Comme il est indiqué au paragraphe 6 de l'article VII du statut de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'UNITAR pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979.

2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit Règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège de l'Institut à New York.

Observation d'ordre général

3. La vérification a fait apparaître que le contrôle intérieur et les procédures comptables sont en général satisfaisants. Nous avons toutefois relevé certains domaines de la comptabilité relative aux contributions et aux experts et consultants dans lesquels il conviendrait de préciser les principes comptables et de renforcer les contrôles et les procédures. Ces questions ont été portées à l'attention de l'Administration qui a convenu du bien-fondé de nos observations et a fait le nécessaire pour mettre en oeuvre nos recommandations.

Questions se rapportant aux états financiers

4. L'opinion du Comité au sujet des états financiers est exprimée sous réserve de la réalisation ou de l'utilisation finale des éléments d'actif ci-après :

a) Monnaies non convertibles

La valeur des monnaies non convertibles, qui représentaient 1 130 519 dollars au 31 décembre 1979 contre 1 165 277 dollars en 1978, dépend de leur utilisation finale. Le Comité constate cependant que l'Administration s'est efforcée avec succès, en 1979, de dépenser ces fonds et de renverser la tendance peu satisfaisante à l'accumulation des monnaies non convertibles.

b) Contributions annoncées non versées

Des contributions d'un montant de 68 165 dollars annoncées les années précédentes et représentant des sommes dues par des pays donateurs qui n'avaient pas fait l'objet d'engagements fermes ont été incluses dans les états financiers au 31 décembre 1979.

Observations concernant des questions abordées dans le rapport de 1978

5. L'Administration a pris des mesures appropriées concernant toutes les questions évoquées dans le rapport de 1978, à l'exception de l'ouverture d'un compte bancaire distinct pour les fonds à des fins spéciales. Ces contributions

continuent en conséquence à financer provisoirement les activités du Fonds général. Nous avons recommandé de nouveau que des mesures soient prises pour remédier à cette situation.

Remerciements

6. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur général et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

L'Auditeur général des comptes du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Benkora COFI

Le Contrôleur et Vérificateur général des
comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

III. FINICTIONNELS - FINICTIONNELS

Nous avons examiné les états financiers ci-dessus mentionnés de I & N, 180000 identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. En la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers reflètent fidèlement les opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et que, sous réserve des observations formulées au paragraphe 4 de notre rapport, ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1970.

L'Auditeur général des comptes du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

Le Contrôleur et Vérificateur général des
comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Juin 1970

IV. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

FONDS GÉNÉRALE : ETAT DES OUVERTURES DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1979

(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	Ouverture de crédits				Dépenses			Solde inutilisé
	Initiales	Additionnelles	Virements	Révisées	Décaissements	Engagements non réglés	Total	
I. Conseil d'administration	50 000	-	-	50 000	39 503	6 886	46 389	3 611
II. Cabinet du Directeur général	182 500	21 660	-	204 160	199 717	45	199 762	4 398
III. Projet sur le futur	175 090	78 730	23 604	277 424	259 895	17 529	277 424	-
IV. Département de la recherche	312 000	127 050	(59 988)	379 062	345 669	10 148	355 817	23 245
V. Département de la formation	339 559	35 201	(23 604)	351 156	273 678	20 283	293 961	57 195
VI. Appui aux projets	403 000	51 210	-	454 210	424 014	6 143	430 157	24 053
VII. Bureaux de Genève	68 000	123 760	-	191 760	187 769	2 755	190 524	1 236
VIII. Frais généraux	305 000	-	59 988	364 988	317 830	47 158	364 988	-
Total	1 835 149	437 611	-	2 272 760	2 048 075	110 947	2 159 022	113 738

CERTIFIÉ EXACT :

Le Sous-Secrétaire général
aux services financiers

(Signé) Patricio RUEDAS

Le 31 mars 1980

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

FONDS GENERAL : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1979

(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1979</u>	<u>1978</u>
<u>Recettes</u>		
Contributions de gouvernements pour l'exercice en cours	1 895 985	1 839 711
Revenu des placements	-	43 557
Recettes provenant de loyers	19 500	23 100
Recettes accessoires	22 690	1 000
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	455	87 000
Vente de publications	14 663	1 000
Revenu de la caution du bail emphytéotique	2 774	3 111
Droits d'auteur	6 537	7 000
	<u>1 962 404</u>	<u>1 956 480</u>
Total, recettes		
<u>Dépenses</u>		
Traitements et salaires	943 822	825 700
Indemnités correspondantes	176 610	133 194
Frais de voyage	136 469	100 570
Communications	111 644	68 371
Locaux	231 523	203 750
Imprimerie	29 676	23 830
Fournitures et services divers	31 941	34 730
Honoraires, bourses de perfectionnement et rémunération de services spécialisés	277 554	387 050
Dépenses de représentation	13 985	1 000
Indemnités pour frais d'études	12 460	1 000
Congés dans les foyers	45 705	130 100
Remboursement d'impôts sur le revenu	124 446	150 000
Vérification extérieure des comptes	13 000	1 000
Divers	127	1 000
	<u>2 159 022</u>	<u>2 352 800</u>
Total, dépenses (état I)		
Excédent des dépenses sur les recettes pour la période indiquée ci-dessus	196 618	296 100
<u>A déduire</u> : Ajustements relatifs à la période précédente	<u>9 814</u>	<u>23 190</u>
Excédent net des dépenses sur les recettes (état III)	<u>186 804</u>	<u>275 910</u>

a/ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle ventilation afin qu'ils soient conformes à la présentation en vigueur.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Sous-Secrétaire général aux services financiers,

(Signé) Patricio RUEDAS

Le 31 mars 1980

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS GENERAL : ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1979
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1979</u>	<u>1978 a/</u>
<u>Actif</u>		
Encaisse	-	418 455
Contributions annoncées non versées (tableau 3.1)	570 636	622 597
Sommes à recevoir	103 019	98 855
Dépenses payées d'avance	<u>3 155</u>	<u>1 370</u>
Total, actif	<u>676 810</u>	<u>1 141 277</u>
<u>Passif</u>		
Sommes à payer	46 061	31 157
Engagements non réglés (état I)	110 947	50 347
Dû au Fonds "Dons à des fins spéciales" (état V)	109 459	439 988
Dû au Fonds général de l'ONU	60 442	145 823
Recettes comptabilisées d'avance	<u>191 661</u>	<u>204 557</u>
Total, passif	<u>518 570</u>	<u>871 872</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier 1979	269 405	535 392
<u>A ajouter</u> : Réaffectation de fonds prélevés sur le Fonds "Dons à des fins spéciales" (état V)	20 639	10 000
Caution du bail emphytéotique restituée (état IV)	<u>55 000</u>	<u>-</u>
Total partiel	345 044	545 392
<u>A déduire</u> : Excédent net des dépenses sur les recettes (état II)	<u>186 804</u>	<u>275 987</u>
Solde disponible au 31 décembre 1979	<u>158 240</u>	<u>269 405</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>676 810</u>	<u>1 141 277</u>

a/ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle ventilation afin qu'ils soient conformes à la présentation en vigueur.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général
aux services financiers,

(Signé) Patricio RUEDAS

Le 31 mars 1980

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

FONDS GENERAL : TABLEAU DES CONTRIBUTIONS ANNONCÉES NON VERSEES AU 31 DECEMBRE 1979
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1979	Ajustements	Contributions annoncées pour 1979	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouvrés en 1979	Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979
Allemagne, République fédérale d'	-	-	349 854	-	349 854	-
Arabie saoudite	10 000	-	10 000	-	10 000	10 000
Argentine	-	-	15 000	-	15 000	-
Australie	-	-	38 556	-	38 556	-
Autriche	7 360	-	33 333	-	7 360	33 333
Bangladesh	-	-	1 000	-	1 000	-
Belgique	116 667	-	120 690	-	116 667	120 690
Canada	67 080	-	68 376	-	135 456	-
Chili	-	-	2 000	-	2 000	-
Côte d'Ivoire	20 000	-	-	-	-	20 000
Danemark	-	-	49 342	-	49 342	-
Etats-Unis d'Amérique	152 500	-	500 000	-	502 500	150 000
Finlande	-	-	40 215	-	40 215	-
France	-	-	50 000	-	-	50 000
Grèce	-	-	3 000	-	3 000	-
Inde	12 500	-	-	-	12 500	-
Indonésie	-	-	3 000	-	3 000	-
Iran	10 000	-	-	-	-	10 000
Iraq	15 165	-	-	-	-	15 165
Irlande	-	-	10 285	-	10 295	-
Israël	-	-	3 000	-	-	3 000
Italie	112 726 a/	(75 449)	37 725	37 724	37 278	75 448
Jamahiriya arabe libyenne	20 000	-	40 000	-	-	60 000
Japon	-	-	60 000	-	60 000	-
Koweït	15 000	-	-	-	15 000	-
Libéria	-	-	1 500	-	1 500	-
Mali	8 000	(8 000)	-	-	-	-
Malte	600	-	600	-	1 200	-
Mauritanie	5 000	(5 000)	-	-	-	-
Nigéria	10 000	-	10 000	-	20 000	-
Norvège	-	-	78 454	-	78 454	-
Nouvelle-Zélande	-	-	7 382	-	7 382	-
Ouganda	-	20 639	-	-	20 639	-
Qatar	10 000	-	10 000	-	20 000	-
République dominicaine	2 000	(2 000)	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	70 194 b/	-	70 194	-
Sierra Leone	18 000	-	-	-	-	18 000
Soudan	4 999	(4 999)	-	-	-	-
Suède	-	-	129 108	153 937	283 045	-
Suisse	-	-	90 361	-	90 361	-
Trinité-et-Tobago	-	-	3 000	-	3 000	-
Union des Républiques socialistes soviétiques	-	-	40 000	-	40 000	-
Venezuela	-	-	20 000	-	20 000	5 000
Yougoslavie	5 000	-	-	-	-	5 000
Total	622 597	(74 809)	1 895 985	191 661	2 064 798	570 636

a/ Les contributions annoncées pour 1979-1980 sont incluses dans les contributions non versées au 1er janvier 1979.

b/ Sur un total de 145 194 dollars versé à titre de contribution par le Gouvernement du Royaume-Uni, un montant de 75 000 dollars a été inscrit au Fonds "Dons à des fins spéciales" (tableau 5.1).

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
 FONDS DES IMMOBILISATIONS : ETAT DE L'ACTIF ET SOLDE DU FONDS
 AU 31 DECEMBRE 1979
 (EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

<u>Actif</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>
Immobilisations		
Bail emphytéotique et immeuble	465 000	465 000
Caution (bail)	-	55 000
Total, immobilisations	<u>465 000</u>	<u>520 000</u>
 <u>Solde du Fonds</u>		
Dons au 1er janvier 1979	520 000	520 000
<u>A déduire</u> : Caution (bail) restituée	55 000	-
Total, solde du Fonds	<u>465 000</u>	<u>520 000</u>

Note : Le montant de 465 000 dollars indiqué pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 305 Première Avenue, United Nations Plaza, lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné à l'Organisation des Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035. Conformément aux termes du bail, la caution de 55 000 dollars a été restituée par la banque le 22 janvier 1980 et versée au Fonds général (voir l'état III).

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général aux services financiers,

(Signé) Patricio PUEDAS

Le 31 mars 1980

FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"

I. ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1979</u>	<u>1978 a/</u>
<u>Recettes</u>		
Dons (tableau 5.1)	2 436 624	851 502
Revenu des placements	45 388	-
Gain au change	8 949	86 604
Total, recettes	<u>2 490 961</u>	<u>938 106</u>
<u>Dépenses</u>		
Traitements et salaires	395 290	55 486
Indemnités correspondantes	-	908
Frais de voyage	284 465	62 804
Communications	16 562	23
Imprimerie	1 463	-
Dépenses de représentation	32	-
Fournitures et services divers	116 629	52 029
Honoraires, bourses de perfectionnement et rémunération de services spécialisés	694 154	313 929
Locaux	109	-
Congés dans les foyers	5 638	3 002
Divers	466	-
Total, dépenses	<u>1 469 808</u>	<u>488 181</u>
Excédent des recettes sur les dépenses pour la période indiquée ci-dessus	1 021 153	449 925
<u>A ajouter</u> : Ajustements relatifs à la période antérieure	<u>16 990</u>	<u>11 298</u>
Excédent net des recettes sur les dépenses	<u>1 038 143</u>	<u>461 223</u>

II. ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1979
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1979</u>	<u>1978 a/</u>
<u>Actif</u>		
Encaisse	1 645 959	-
Encaisse (monnaies non convertibles)	1 130 519	1 165 277
Sommes à recevoir	122 914	144 080
A recevoir du Fonds général de l'UNITAR (état III)	109 459	439 988
Dépenses payées à l'avance	27 424	-
Total, actif	<u>3 036 275</u>	<u>1 749 345</u>
<u>Passif</u>		
Engagements non réglés	458 663	45 157
Recettes comptabilisées d'avance	-	144 080
Total, passif	<u>458 663</u>	<u>189 237</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier 1979	1 560 108	1 108 885
<u>A déduire</u> : Réaffectation de fonds au Fonds général de l'UNITAR (état III)	20 639	10 000
Total partiel	<u>1 539 469</u>	<u>1 098 885</u>
<u>A ajouter</u> : Excédent net des recettes sur les dépenses	1 038 143	461 223
Solde disponible au 31 décembre 1979	<u>2 577 612</u>	<u>1 560 108</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>3 036 275</u>	<u>1 749 345</u>

a/ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle ventilation afin qu'ils soient conformes à la présentation en vigueur.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général aux services financiers,
(Signé) Patricio RUEDAS

Le 31 mars 1980

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
 FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"

 ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES ET SOLDE DU FONDS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1972
 (EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	Solde du Fonds au 1er janvier 1972	Ajus- tements	Recettes	Fonds dispo- nibles au 1er décembre 1972	Dépenses			Solde du Fonds au 31 décembre 1972
					Décais- sements	Engagements non réglés	Total	
<u>Monnaies convertibles</u>								
AUTRICHE - Analyse des travaux préparatoires relatifs aux traités multilatéraux (ONU)	-	-	1 000	1 000	-	-	-	1 000
Beulah Edge Trust	37	-	-	37	37	-	37	-
FRANCE - Institut d'études sur le désarmement	-	-	100 000	100 000	-	-	-	100 000
Fonds d'affectation spéciale pour la plani- fication et les projections relatives au développement - Choix des techniques, distribution à l'échelon national et relation Nord-Sud	47 275	10 000	(271 550)					
Fonds d'affectation spéciale pour la plani- fication et les projections relatives au développement - Contributions anonymes	-	-	(13 000)	341 825	221 709	116 393	338 102	3 723
Fonds d'affectation spéciale pour la planifi- cation et les projections relatives au développement - Choix des techniques, distribution à l'échelon national et relations Nord-Sud (Géraldo Laguzzi)	-	-	8 450	8 450	8 450	-	8 450	-
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE Société allemande de recherche sur la paix	6 713	-	263	6 976	2 250	-	2 250	4 726
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE Quelques problèmes concernant la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technique	24 706	-	37 880	62 586	49 287	4 929	54 816	7 770
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE Colloque sur la documen- tation internationale	-	-	100	100	-	-	-	100
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE - Volkswagen - Evolution de la responsabilité des Etats en ce qui concerne les dommages causés par les innovations scientifiques et techniques	-	-	10 019	10 019	-	2 850	2 850	7 169
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE Aide à l'Institut d'études diplomatiques de Tripoli	-	-	730 000	730 000	-	2 926	2 926	727 074
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE Création d'un centre pour l'interprétation simultanée	29 136	-	-	29 136	9 953	-	9 953	19 183
MEXIQUE - Centre d'études économiques et sociales du tiers monde - Obstacles au nouvel ordre économique international	-	-	50 374	50 374	18 497	-	18 497	31 877
MEXIQUE - Centre d'études économiques et sociales du tiers monde - L'opinion publique internationale et le nouvel ordre économique international	1 4 9	-	12 000	13 499	11 500	1 999	13 499	-
MEXIQUE - Fonds pour la préparation d'une conférence sur les petits gisements et l'exploitation minière à petite échelle	4 563	-	11 956	16 519	3 787	-	3 787	12 732

TABLEAU 5.1 (suite)

	Solde du Fonds au 1er janvier 1979	Ajuste- ments	Recettes	Fonds dispo- nibles au 1er décembre 1979	Dépenses			Solde du Fonds au 31 décembre 1979
					Décais- sements	Engagements non réglés	Total	
PAYS-BAS - Projet sur le Futur	52 696	-	-	52 696	52 696	-	52 696	-
NORVEGE - Rôle des femmes dans le développement technique dans les pays en développement	19 551	-	-	19 551	17 245	-	17 245	2 306
ARABIE SAOUDITE - Création d'un institut d'études diplomatiques en Arabie saoudite	-	-	100 000	100 000	66 506	18 190	84 696	15 304
SUEDE - Organisation suédoise pour la recherche et la coopération avec les pays en développement (SAREC) - L'Afrique et la problématique du futur	95 242	-	113 864	209 106	72 001	15 000	87 001	122 105
SUEDE - Organisme suédois de développement international (SIDA) - Don pour la prépa- ration et la tenue à Dakar d'un colloque sur l'Afrique et la problématique du futur	24 653	-	-	24 653	-	-	-	24 653
SUEDE - Séminaires régionaux sur les achats internationaux	27 571	-	-	25 571	-	-	-	25 571
SUEDE - Organisation suédoise pour la recherche et la coopération avec les pays en développement (SAREC) - Scénario de développement en Asie du Sud et du Sud-Est	-	-	126 190	126 190	23 832	15 458	39 290	86 900
SUEDE - Organisme suédois de développement international (SIDA) - Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement	21 115	-	15 820	36 935	35 892	-	35 892	1 043
SUISSE - Formation de hauts fonctionnaires des Antilles orientales	-	-	110 895	110 895	603	82 360	82 963	27 932
PNUD - Fonds pour le programme relatif à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Sacramento (Californie)	29 687	-	-	29 687	-	-	-	29 687
ROYAUME-UNI - Convention multilatérale (ONU)	-	-	75 000	75 000	16 555	-	16 555	58 445
ETATS-UNIS - Fondation Edward Lamb - Séminaire sur le thème de la femme et la participation politique dans le cadre de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1980)	-	-	2 000	2 000	1 623	-	1 623	377
ETATS-UNIS - Fondation Ford - Cadre institutionnel pour un nouvel ordre économique inter- national	1 652	-	38 000	39 652	22 317	3 000	25 317	14 335
ETATS-UNIS - Conférence sur l'avenir des pétroles bruts lourds et des sables asphaltiques	-	-	80 000	80 000	50 375	2 000	52 575	27 425
VENEZUELA - Planification à long terme en matière d'énergie	-	-	100 000	100 000	27 733	43 841	71 574	28 426
CANADA - Planification à long terme en matière d'énergie	-	-	171 120	171 120	128 511	42 609	171 120	-
MEXIQUE - Planification à long terme en matière d'énergie	-	-	100 000	100 000	24 128	20 401	44 529	55 471
	<u>396 096</u>	<u>10 000</u>	<u>2 279 481</u>	<u>2 675 577</u>	<u>2 866 087</u>	<u>372 156</u>	<u>1 238 243</u>	<u>1 437 334</u>

TABLEAU 5.1 (suite)

	Solde du Fonds au 1er janvier 1979	Ajuste- ments	Recettes	Fonds dispo- nibles au 1er décembre 1979	Dépenses			Solde du Fonds au 31 décembre 1979
					Décais- sements	Engagements non réglés	Total	
<u>Monnaies non convertibles</u>								
HONGRIE - Fonds pour la formation et la recherche	18 255	-	5 628	23 883	5 408	14 987	20 895	2 988
ROUMANIE - Fonds pour la formation et la recherche	2 500	-	-	2 500	-	-	-	2 500
OUGANDA - Fonds pour la formation et la recherche	20 639	(20 639)	-	-	-	-	-	-
UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES - Fonds pour la formation et la recherche	1 132 618	4 586 a/	151 515	1 288 719	139 150	71 520	210 670	1 078 049
Total, monnaies non convertibles	1 174 012	(16 053)	157 143	1 315 102	145 058	86 507	231 564	1 083 537
Total, monnaies convertibles et non convertibles	1 560 108	(6 053)	2 436 624	3 990 679	1 011 145	458 663	1 469 808	2 520 871

a/ Ajustements pour la période antérieure se décomposant comme suit : 40 dollars de gain au change et un crédit de 4 496 dollars au titre des décaissements à transférer du Fonds "Dons à des fins spéciales" au Fonds général.

Notes relatives aux états financiersRésumé des grands principes comptables

On trouvera exposés ci-après quelques-uns des principes comptables importants appliqués par l'UNITAR :

a) Comme il est prévu à l'article VIII du statut de l'Institut, les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière que le Secrétaire général a formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives émanant du Secrétaire général adjoint à l'administration, aux finances et à la gestion ou du Sous-Secrétaire général aux services financiers, et aux principes comptables généralement admis par les gouvernements.

b) L'exercice de l'Institut correspond à une année civile.

c) Les recettes et les dépenses ainsi que les éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité restitutive.

d) Conversion des monnaies. Les comptes de l'Institut sont libellés en dollars des Etats-Unis. Si des comptes sont libellés en d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des Etats-Unis au moment de l'opération aux taux de change fixés par le Sous-Secrétaire général aux services financiers. En ce qui concerne ces monnaies, les Etats financiers établis aux dates fixées par le Sous-Secrétaire général adjoint à l'administration, aux finances et à la gestion, présentent les disponibilités, les sommes placées et les contributions annoncées non versées (autres que les contributions annoncées pour des années à venir) ainsi que les sommes à recevoir et à payer au titre des opérations courantes, en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, reconverties aux taux de change applicables par l'ONU à la date des états.

e) Contributions annoncées. Les contributions annoncées sont inscrites comme recettes sur la base d'un engagement écrit selon lequel un donateur futur versera une contribution financière à une date ou à des dates fixées. Les contributions annoncées pour des exercices à venir et qui ont été versées sont inscrites comme recettes comptabilisées d'avance.

f) Sommes placées. Les fonds déposés à des comptes bancaires et comptes de dépôt à vue porteurs d'intérêt figurent dans les états des éléments de l'actif et du passif sous forme de disponibilités.

g) Dépenses payées d'avance

i) Les dépenses payées d'avance englobent les objets de dépense qui ne sont pas imputables normalement pendant l'exercice en cours et qui seront imputés en tant que dépenses au cours de l'exercice suivant.

ii) Aux fins de l'établissement du bilan, seule la fraction de l'avance sur l'indemnité pour frais d'études qui est censée couvrir l'année scolaire écoulée à la date de l'état financier est comptabilisée dans la rubrique "Dépenses payées d'avance". Le montant total de l'avance reste inscrit parmi les sommes à recevoir des fonctionnaires, jusqu'à ce que l'intéressé produise la pièce justificative requise établissant son droit à l'indemnité pour frais d'études, après quoi ledit montant est imputé sur le compte budgétaire et l'avance remboursée.

h) Eléments d'actif immobilisés. Le mobilier, le matériel et autres biens non consommables et améliorations apportées aux propriétés prises à bail ne sont pas inclus dans l'actif de l'Institut. Les acquisitions sont imputées sur les comptes budgétaires de l'année où elles sont effectuées.

i) Immobilisations. Le total indiqué pour les immobilisations dans l'état de l'actif et du passif comprend le prix d'un bail emphytéotique. Il n'est pas prévu de montant pour l'amortissement de cet élément d'actif. Les frais d'entretien de l'immeuble de l'UNITAR et le coût des réparations à y faire sont imputés sur les comptes budgétaires appropriés.

j) Les dépenses ne comprennent pas les indemnités éventuellement payables en cas d'imprévu, en vertu de l'appendice D au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, au personnel rémunéré à l'aide des contributions volontaires versées au Fonds général et au Fonds "Dons à des fins spéciales de l'UNITAR". On entend par "dépenses" la totalité des engagements, qu'ils soient réglés ou non réglés.

k) Recettes accessoires :

- i) Les recettes nettes provenant d'activités productrices de recettes sont comptabilisées comme recettes accessoires.
- ii) Les sommes remboursées au titre de dépenses relatives à des exercices antérieurs sont comptabilisées comme recettes accessoires.
- iii) Les sommes acceptées sans que leur destination ait été spécifiée sont considérées comme recettes accessoires.
- iv) Lors de la clôture des comptes à la fin de chaque exercice, si le solde des comptes fait apparaître une perte nette au change, la perte est portée au début du compte budgétaire, mais s'il y a un gain net, ce gain est porté au crédit des recettes accessoires.
- v) Le produit des ventes de biens excédentaires est comptabilisé comme recette accessoire des fonds correspondants.
- vi) Les intérêts afférents au placement de contributions en espèces non utilisées sont inscrits aux comptes de recettes rectificatifs du Fonds "Dons à des fins spéciales" en vue de leur utilisation ultérieure pour faire face à des dépenses supplémentaires selon les besoins.

l) Les états relatifs aux fonds d'affectation spéciale sont établis selon la théorie de l'excédent net, les ajustements étant opérés dans les comptes des recettes et des dépenses courantes. Les ajustements pour des exercices antérieurs sont toutefois indiqués dans les états financiers sous les résultats de la période en cours de façon à ne pas les fausser.

m) Remboursement d'impôts sur le revenu. Le montant net des traitements versés par l'UNITAR est imputé sur le budget de l'exercice pendant lequel les services correspondants ont été fournis, tandis que les sommes remboursées au titre de l'impôt sur le revenu sont imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel elles sont versées aux fonctionnaires.

n) Les engagements de dépenses concernant le Fonds "Dons à des fins spéciales" sont comptabilisés projet par projet. En conséquence, les engagements provisionnels portent sur la durée entière de chaque projet.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك او في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
